

# RECUEIL DE GESTION

# RÈGLEMENT

**Centre  
de services scolaire  
des Draveurs**

**Québec** 

## SECTEUR

Service du secrétariat général et des communications

### SUJET

### TARIFICATION POUR LA DÉLIVRANCE DES DIVERS DOCUMENTS OU SERVICES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS

### IDENTIFICATION

**CODE : 50-18-02**

**PAGE : 1 de 2**

### AUTORISATION NO:

### AMENDEMENT NO :

### DATE

### SIGNATURE

DG090-0820

2020-08-25

Original signé par la  
Direction générale

## 01) RÉFÉRENCES

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Assise juridique - article 258 de la L.I.P.

### OBJETS DE LA TARIFICATION

<b>Description</b>	<b>Coût total * (incluant les taxes)</b>
Affirmation solennelle	6,49 \$ <i>Loi sur les tribunaux judiciaires</i>
Certificat de taxe et état de compte aux institutions financières	Par Internet: 13,15 \$ Papier: 19,70 \$
Chèque retourné par l'institution financière	26,28 \$
Copie certifiée ( <i>extrait de résolution</i> )	6,57 \$
Frais de manutention pour document posté (en sus des frais du document sauf pour les documents relatifs à la taxation).	Frais réels
Page photocopier pour demande externe	Le montant par page photocopier est identique au montant d'une page photocopier dans le cadre d'une demande d'accès aux documents publics.
Page photocopier dans le cadre d'une demande d'accès aux documents publics	Nombre de pages multiplié par les frais indiqués au Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels. (0,38 x nombres de pages)

<b>OBJETS DE LA TARIFICATION</b>	
<b>Description</b>	<b>Coût total * (incluant les taxes)</b>
État de compte aux institutions financières	13,15 \$
Copie de facture de taxe déjà émise ou copie supplémentaire de reçu de taxe	6,57 \$
Frais de recherche	32,83 \$ /h
Relevé de notes (copie supplémentaire certifiée émise par les établissements ou par les services du centre de services scolaire)	6,57 \$
Relevé d'emploi (copie supplémentaire)	6,57 \$
Attestation officielle d'emploi et d'expérience	6,57 \$
Relevés fiscaux (copie supplémentaire)	6,57 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les frais sont payables d'avance le cas échéant.</li> <li>◆ Un reçu est émis le cas échéant.</li> <li>◆ Les revenus tirés des frais sont versés à l'unité administrative concernée.</li> <li>◆ Le présent règlement est affiché au comptoir de la taxe.</li> <li>◆ À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, les frais prévus au présent règlement sont majorés en fonction de l'indice des prix à la consommation. Par conséquent, tous les frais sont ajustés à la hausse d'un montant égal au produit de l'indice régional des prix à la consommation pour Ottawa-Gatineau (IPC), tel que déterminé par Statistique Canada, au 30 juin de l'année civile précédente. Pour les années subséquentes, l'I.P.C. s'ajoute aux frais indexés de l'année précédente.</li> </ul>	